Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 14 (1922)
Heft: 2

Artikel: Les organisations ouvrières sont contre la guerre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383402

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les organisations ouvrières sont contre la guerre

Nous donnons ci-dessous, à titre documentaire, les trois résolutions votées à Amsterdam dans une réunion du bureau de l'Internationale syndicale et des représentants des secrétariats professionnels internationaux des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes. Cette réunion fut convoquée et dirigée par le bureau de l'Internationale syndicale.

L'assemblée nomma un comité provisoire chargé de diriger la propagande et l'action contre la guerre jusqu'au mois d'avril 1922, date où se tiendra à Rome le congrès international de la Fédération syndicale internationale.

Ce comité provisoire comprend le bureau de l'Internationale syndicale auquel furent adjoints: Robert Williams, pour la Fédération internationale du transport; Frank Hodges, pour la Fédération internationale des mineurs, et Conrad Ilg, pour la Fédération internationale des métallurgistes.

Un rapport sera présenté au congrès de Rome en avril 1922 sur cette question.

Résolution nº I.

La conférence commune des représentants des secrétariats internationaux des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes, convoquée par le bureau de la Fédération syndicale internationale les 15 et 16 novembre 1921 pour discuter des dangers de guerre croissants et pour examiner les mesures préventives contre de nouvelles conflagrations;

confirme les décisions prises par la Fédération syndicale internationale à son congrès de Londres du 22 au 27 novembre 1920, et pour les ouvriers du transport, par les mineurs et par les métallurgistes à leurs congrès de Christiania en mars 1920, de Genève en avril 1921, de Genève en août 1920, de Copenhague en août 1920, et de Lucerne en août 1921.

La conférence, vu le fait que la réaction et le militarisme s'accroissent sans cesse, menaçant le monde de nouvelles guerres, les travailleurs de tous les pays doivent faire front avec la plus grande unité d'action et de volonté contre ces dangers imminents. Pour ces raisons, la conférence fait un appel pressant aux ouvriers de toutes les nations pour qu'en plus de leur lutte contre l'avilissement de leurs conditions de travail ils consacrent toute leur attention et toute leur énergie à la lutte contre le capitalisme lui-même et son allié inséparable, le militarisme.

La conférence se plaçant sur le terrain des résolutions prises par les divers congrès ouvriers internationaux, attend de toutes les organisations affiliées à la Fédération syndicale internationale qu'elles mènent dans leurs pays respectifs, parmi leur propre classe ouvrière plus fortement et plus puissamment que jamais, la propagande et l'action contre le militarisme et pour le désarmement général.

La conférence adresse à ce sujet précis un appel aux ouvriers de tous les pays pour qu'ils organisent la force qui, devant un péril imminent de guerre, puisse sous la direction de la Fédération syndicale internationale être en état d'empêcher la guerre par la proclamation de la grève générale internationale.

La conférence, considérant que la guerre est impossible sans le concours des industries du transport, des mines et de la métallurgie, déclare qu'il est du devoir des ouvriers de ces industries d'opposer à la réaction et au militarisme la propagande la plus énergique, organisant ainsi toute leur puissance économique pour prévenir un nouveau massacre mondial.

Résolution nº II.

La conférence commune du bureau de la Fédération syndicale internationale et des délégués des secrétariats internationaux des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes, réunie à Amsterdam les 15 et 16 novembre 1921, parlant au nom des 24,000,000 d'ouvriers organisés dans la Fédération syndicale internationale,

fait un appel pressant à toutes les organisations dont le but est de combattre effectivement la guerre et le militarisme, pour qu'elles joignent leurs efforts à ceux des ouvriers syndiqués afin de prévenir un nouveau massacre mondial.

La conférence s'adresse en particulier aux millions d'épouses, de mères, dont les fils et maris devraient donner leurs vies dans une nouvelle guerre mondiale, pour qu'elles s'organisent et se rangent aux côtés des ouvriers groupés dans la Fédération syndicale internationale, afin de combattre le militarisme et rendre ainsi impossible une nouvelle guerre.

Résolution nº III.

La conférence commune du bureau de la Fédération syndicale internationale et des délégations des secrétariats internationaux des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes, réunie à Amsterdam les 15 et 16 novembre 1921;

dans l'attente du congrès international devant avoir lieu au mois d'avril 1922 à Rome, et qui doit prendre des mesures définitives en vue de combattre et prévenir de nouvelles guerres;

considérant le danger croissant de guerre estime nécessaire qu'une organisation soit créée qui puisse, dans le cas d'une guerre imminente, proclamer et réaliser, en commun accord avec les organisations intéressées dans tous les pays, pour tous les ouvriers de toutes les professions affiliées à la Fédération syndicale internationale, la grève générale.

A cet effet, un comité international provisoire est constitué, d'une part par le bureau de la Fédération syndicale internationale, et d'autre part d'un représentant de chacun des trois secrétariats professionnels internationaux des ouvriers du transport, des mineurs et des métallurgistes.

Le comité prendra, jusqu'au prochain congrès international, toutes les mesures nécessaires pour prévenir un danger de guerre imminent.

Dans les fédérations syndicales

Ouvriers sur bois. *Grève dans la fabrique de pianos Schmidt-Flohr.* L'office d conciliation de Berne a fait le 21 décembre 1921 la proposition d'arrangement suivant: « Tous les grévistes seront réengagés avant n'importe quel autre ouvrier; les salaires et le tarif aux pièces doivent être établis dans une quinzaine de jours entre les parties. Si l'accord ne peut pas se faire, les parties litigieuses pourront faire appel à nouveau à l'office de conciliation. » La maison, ainsi que les ouvriers repoussèrent cette proposition. Une nouvelle réunion des parties intéressées eut lieu le 23 janvier sous la présidence du directeur de la police de la ville de Berne, le camarade Schneeberger. Nous verrons si les nouvelles propositions d'entente pourront être adoptées par les intéressés.

Les parqueteurs de Genève, Lausanne, Vevey, Montreux et Sion sont en grève depuis le 9 janvier.

Typographes. La commission professionnelle de la « Communauté professionnelle de l'imprimerie suisse »